

L' OFFICIER du MINISTERE PUBLIC  
près LE TRIBUNAL DE POLICE  
167-177, Avenue JOLIOT CURIE  
92013 NANTERRE Cedex

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public  
à

Références à rappeler : RO [REDACTED]  
Rédacteur [REDACTED]

Madame,

Suite à votre courrier concernant l'amende ci-dessous :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025387** EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE SUPERIEURE A 50 KM/H ART.R.413-14 §I C.ROUTE. ART.R.413-14 §I AL.2 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **ST MAURICE(94410), AUTOROUTE A4**, au point kilométrique **004.372**, dans le sens **PARIS VERS PONTAULT COMBAULT** en date du **10/03/2017 à 21h26**, par procès verbal n° **3606413918** dressé par **SERVICE CNT**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]  
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de **98 Km/h**, retenue de **93 Km/h** pour une vitesse autorisée de **90 Km/h**  
AIP n°97/996 BIS du 25/03/1997

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à NANTERRE Cedex, le 17/06/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

